

Groupe de travail 2 : Marchés de l'UE

Projet d'ordre du jour

Lundi 19 septembre 2022 (14h30 – 18h00 CEST)

NH Bruxelles UE Berlaymont

Interprétation en EN, ES, FR

13h30 Déjeuner - buffet

14h30 Mot de bienvenue de la présidence, Pierre Commère

14h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (23.05.22)

14h40 Points d'action

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

14h45 Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP)

- Présentation du Rapport économique 2022 sur l'industrie de transformation du poisson par Loretta Malvarosa, présidente du GTE du CSTEP
- Échange de vues

15h15 Interdiction du travail forcé

- Présentation d'une initiative sur l'interdiction effective des produits fabriqués, extraits ou issus du travail forcé par un représentant de la Commission (à confirmer)
- Échange de vues et voie à suivre

15h45 Accords commerciaux et instruments de politique commerciale

- Mise à jour sur les derniers développements commerciaux par les représentants de la Commission (à confirmer), y compris sur :
 - Révision du code des douanes de l'Union
 - Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche
- Échange de vues et voie à suivre

16h00 Pause

16h15 Pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INN) et gouvernance mondiale

- Présentation sur la lutte contre la pêche INN, les régimes de contrôle des importations et la numérisation du contrôle, par Quentin Marchais, ClientEarth
- Échange de vues et voie à suivre



16h45 Taxonomie de l'UE pour les initiatives durables

- Échange de vues sur l'élaboration de critères d'examen technique pour les activités de pêche
- Voie à suivre

17h15 Groupe de discussion sur le commerce

- Examen des termes de référence
- Voie à suivre

17h45 Conseil consultatif des régions ultrapériphériques

- Rapport sur les réunions de l'Assemblée générale et du Groupe de travail (13-15 septembre 2022) par Pierre Commère, Président du Groupe de travail 2

17h50 Autres

17h55 Résumé des mesures à prendre

18h00 Fin de la réunion

19h00 Dîner de travail

DRAFT



Version annotée

Type	Sujet	Contexte	Objectif	Documents
Information	CSTEP	Tous les deux ans, le CSTEP publie le rapport économique sur l'industrie de transformation de la pêche. C'est l'une des principales sources de données économiques et sociales pour les avis scientifiques sur la performance de l'industrie.	Présentation du dernier rapport économique. Échange de vues sur les données.	- Rapport
Décision	Interdiction du travail forcé	En 2021, la Présidente von der Leyen a annoncé que de nouvelles mesures législatives de l'UE étaient nécessaires pour lutter contre le recours au travail forcé dans les chaînes de valeur des entreprises opérant dans le marché unique. L'initiative législative vise à interdire la mise sur le marché de l'UE de produits fabriqués en tout ou en partie par le travail forcé. L'interdiction couvrirait à la fois les produits nationaux et les produits importés. Il serait combiné à un cadre d'application de la loi fondé sur les risques. Un appel à témoignages était ouvert aux commentaires du 23 mai 2022 au 20 juin 2022. L'adoption de la proposition législative par la Commission est prévue pour le 3e trimestre 2022.	Présentation et échange avec le représentant de la Commission. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi des développements, aucun).	- Page d'information
Décision	Accords commerciaux et instruments de politique commerciale	Il est de pratique établie pour l'OCM de faire le point sur les derniers développements de la politique commerciale affectant le marché. Dans le cadre du programme du travail de l'année 6, le MAC s'est engagé à produire des conseils sur une base <i>ad hoc</i> lorsque les développements pertinents dans les négociations commerciales seront rendus publics. La Commission a lancé une consultation publique sur une révision du	Présentation et échange avec les représentants de la Commission. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi des développements, aucun).	- Page d'information - Accord OMC

		code des douanes de l'Union. Le 17 juin 2022, l'OMC a adopté l'Accord sur les subventions à la pêche.		
Décision	INN	Dans le cadre du programme du travail de l'année 6, le MAC s'est engagé à produire des conseils sur une base <i>ad hoc</i> lorsque des cas significatifs de produits de la pêche INN entrant sur le marché de l'UE sont connus ou lorsque des actions ont lieu dans le cadre du système de fichage de l'OCM. En janvier 2021, ClientEarth a publié un rapport d'avancement sur les efforts de l'Espagne pour lutter contre la pêche INN. En juin 2022, ClientEarth a publié un rapport sur la numérisation du contrôle des importations de produits de la pêche.	Présentation de rapports sur le contrôle des produits de la pêche INN entrant sur le marché. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi des développements, aucun).	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport ClientEarth - Rapport ClientEarth
Information	Taxonomie de l'UE pour les initiatives durables	Dans le contexte des objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, des objectifs du Pacte vert pour l'Europe et du plan d'action sur le financement de la croissance durable, l'OCM s'est engagée à créer un système de classification commun pour les activités liées à l'économie durable, une « taxonomie de l'UE ». Il fournit aux entreprises, aux investisseurs et aux décideurs politiques des définitions d'activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental. Le 22 juin 2020, le règlement sur la taxonomie a été publié au Journal officiel. La Commission élaborera un acte délégué pour établir la base juridique des critères de pêche (probablement octobre/novembre 2022). Lors de la réunion de mai 2022, il a été convenu, à titre de mesures à prendre, que le projet d'avis serait élaboré par procédure écrite.	Échange de vues sur l'état d'avancement de l'élaboration de critères d'examen technique pour les activités de pêche ainsi que sur l'élaboration de conseils.	<ul style="list-style-type: none"> - Page d'information - Réglementation - Ébauche des critères de sélection - Contribution MSC - Contribution Europêche - Project d'avis (par e-mail)

Examen de l'ébauche du mandat	Groupe de discussion sur le commerce	Le GT2 a créé un groupe de discussion initial sur le commerce chargé de recueillir des données sur les importations dans le cadre de divers instruments de politique commerciale et de contribuer, avec des informations factuelles, à l'élaboration d'un avis sur les instruments de politique commerciale. Le rapport a été présenté lors de la réunion du 25 janvier 2022. Des conseils sur l'amélioration des données ont été adoptés en mars 2022. La DG MARE a envoyé une lettre pour préparer un retour d'information complet. Lors de la réunion de mai 2022, un nouveau projet de Termes de Référence pour lancer la prochaine étape des travaux a été examiné. Il a été convenu, à titre de mesures à prendre, qu'une nouvelle version serait préparée avec une liste plus précise des résultats.	Examen du projet de mandat (nouvelle version) en vue de la création d'un nouveau groupe de discussion sur le commerce.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport - Conseils - Lettre MARE - Projet de mandat (par courriel)
Information	Le CCRUP	Le GT2 a précédemment accepté de coopérer avec le CCRUP sur les questions INN, y compris l'élaboration éventuelle de conseils conjoints sur l'entrée de produits INN sur le marché (des régions ultrapériphériques). Du 13 au 15 septembre 2022, le CCRUP a tenu des réunions du Groupe de travail et de l'Assemblée générale à Mayotte, en France. Le président du GT2 a été invité à y assister au nom du MAC.	Rapport de Pierre Commère, président du groupe de travail 2.	- Projets d'ordres du jour du CCRUP